De: Envoyé: AMDEQ <info@amdeq.ca> 23 janvier 2023 09:33

info@amdeq.ca

Objet:

À:

VOTRE Trait d'Union Express de février!



# Trait d'Union Express

Février 2023

- Rappel promotion BEM 2023
- Concours pour vos employés «Montrez vos cartes»
- CSMOCA le coffret GRH
- L'AMDEQ à la défense de vos intérêts



# **DERNIER RAPPEL** - Promotion BEM 2023

Nous vous rappelons que la **promotion 2023 de BEM** se termine le **31 janvier 2023!!** 

Cliquez sur le bouton ci-dessous pour en prendre connaissance ainsi que des termes de paiement.

Escompte de 50% + Ristourne AMDEQ 3%









Voir la promotion BEM

Bon de commande BEM

# CONCOURS pour vos employés

MONTREZ VOS CARTES



**POUVEZ-VOUS DEVINER LEUR ÂGE?** 

De retour cette année avec le concours « Montrez vos cartes » pour sensibiliser et former vos employés à l'importance de « carter » les clients désireux d'acheter des produits dont la vente est proscrite aux mineurs soit le tabac, l'alcool et la loterie. Nous espérons qu'ainsi vos employés augmentent leur degré de vigilance relativement à leur travail de tous les jours.

Donc, dès maintenant, nous vous incitons à faire suivre la formation « Montrez vos cartes » par vos employés. Ce faisant, ces derniers participeront automatiquement à notre concours et pourront se mériter la chance de gagner l'un des prix suivants :

- 1 Portable 15,6 po HP (Valeur de 700 \$)
- 1 Casque réalité virtuelle Meta (Valeur de 450 \$)
- 1 Machine à café Nespresso (Valeur de 250 \$)
- 1 AirPods Apple 2e génération (Valeur de 150 \$)
- L'une des 10 cartes de crédit prépayées (50 \$ chacune)

La formation **« Montrez vos cartes »** met l'accent sur la difficulté à bien identifier l'âge des clients désireux d'acheter ces produits. Pour ce faire, la formation présente différents visages et vous devez deviner leur âge; un exercice qui peut paraître simple mais vous serez surpris de la difficulté. Vos employés évalueront leur compétence à deviner l'âge des clients. De plus, avec le questionnaire, ils testeront leurs connaissances des principaux règlements relatifs à la vente des produits du tabac, d'alcool et de loterie.

Pour suivre la formation, allez sur notre site **amdeq.ca** sous l'onglet «Formations», vous n'aurez qu'à entrer votre numéro de membre.

P.S.: Une fois la formation complétée, gardez dans vos dossiers d'employés tous vos documents complétés et signés, soit la politique de magasin et la convention d'employé ainsi que leur attestation de formation.

# **VOIR LE CONCOURS**



Le coffret GRH du CSMOCA

L'outil par excellence pour vous aider dans la gestion de vos équipes

CSMOCA Comité sectorie de Rollmettoro

Vous êtes à la recherche d'outils pour vous accompagner dans la gestion de vos employés? Nous avons LA solution pour vous avec le coffret de gestion des ressources humaines de votre personnel du CSMOCA! Une excellente opportunité pour commencer l'année en force et mettre en place une structure de gestion simple et efficace.

Conçu spécifiquement pour les commerces d'alimentation, le coffret inclut des rubriques sur le recrutement, l'embauche, la rémunération, la gestion et la terminaison d'un collègue. Pour répondre aux besoins du

secteur, il totalise 22 outils, de brèves explications des thématiques ainsi que des formulaires que vous pouvez facilement personnaliser, télécharger et imprimer.

Ce coffret vous permet notamment de :

- Planifier la main-d'œuvre nécessaire pour l'atteinte de vos objectifs
- Utiliser le plein potentiel de vos employés
- Découvrir les talents de vos employés pour en faire bénéficier votre commerce
- Établir un climat de travail sain et stimulant

En étant membre de l'AMDEQ vous bénéficier d'un abonnement au portail performance du CSMOCA GRATUITEMENT! Les abonnés ont accès au coffret GRH mais également à 16 formations en ligne et à un manuel de l'employé interactif. Vous êtes intéressé? Communiquer dès maintenant avec Caroline Filteau au cfilteau@amdeq.ca.

Pour plus d'informations sur le coffret, cliquez ici.

### L'AMDEQ à la défense de vos intérêts

L'automne dernier, le Premier ministre François Legault a nommé un nouveau Conseil des ministres. En début d'année, l'AMDEQ, a été proactive afin de sensibiliser les ministres, ainsi que leurs équipes respectives, aux priorités de notre industrie.

### Rencontres ministérielles

Considérant les responsabilités importantes qui lui sont dévolues, l'AMDEQ a rapidement sollicité et obtenu une rencontre avec l'équipe du nouveau ministre de la Sécurité publique, François Bonnardel, ainsi qu'avec la direction de la Régie des Alcools, des Courses et des Jeux du Québec (RACJQ). L'AMDEQ souhaite tendre vers un système plus équitable pour les dépanneurs, notamment en matière de vente et de distribution d'alcool. L'AMDEQ est donc revenue à la charge pour enfin s'assurer que les dépanneurs puissent avoir la possibilité de tenir des dégustations de boissons alcooliques en magasin en toute légalité sans avoir à passer par une agence externe ou un représentant d'un brasseur. Cette demande avait fait consensus lors de consultations menées par la RACJQ au cours des dernières années. L'AMDEQ a également abordé la question de la livraison de boissons alcooliques à domicile par une tierce partie (Uber Eats, DoorDash, Instacart) au même titre que les restaurants qui livrent de l'alcool à domicile par une tierce partie et ce, depuis l'avènement de la pandémie.

L'AMDEQ a également rencontré le ministre délégué à l'Économie, Christopher Skeete, responsable de l'Allègement réglementaire et administratif. Comme vous, nous souhaitons une reddition de comptes qui soit moins bureaucratique quant à la gestion administrative de vos commerces afin de traiter l'ensemble de vos demandes de permis, de leur renouvellement et le paiement en ligne, etc par le biais d'une plateforme gouvernementale unique que serait la Zone Entreprise.

Nous avons également discuté de la pénurie de main-d'œuvre qui frappe durement les dépanneurs et qui menace les services, particulièrement en région ainsi que du travail des jeunes.



### Prix du lait et vente de briquets

L'AMDEQ s'est assurée de faire les représentations nécessaires, tant auprès des médias qu'auprès de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ), afin de préserver une marge de profitabilité raisonnable sur la vente du lait de base. Ces représentations ont porté fruit : la récente décision rendue par la RMAAQ sur le prix du lait a permis de mettre un frein à la baisse des marges de profitabilité successives sur la vente du lait régulier. En acceptant notre argumentaire, la RMAAQ a accepté d'augmenter l'écart entre le prix minimum et maximum du lait à 0,17 \$. Elle a également accepté l'idée d'indexation annuelle de cet écart. Vous trouverez, en cliquant sur le lien qui suit, la décision rendue par la RMAAQ en lien avec l'augmentation du prix du lait de consommation le 1er février 2023.



Suite à des plaintes portées à notre attention par certains détaillants concernant l'interprétation assez pointue des inspecteurs du tabac en lien avec l'étalage des accessoires du tabac; les briquets en particulier, et tout en leur demandant de les retirer de leur étalage, l'AMDEQ a effectué des représentations auprès du ministère de la Santé. Nous tenions à dénoncer non seulement cette façon de faire de la part des inspecteurs de la Direction de l'inspection et des enquêtes mais aussi sur l'interprétation qu'ils font du règlement relatif aux briquets (accessoires de tabac). Nous demandons une interprétation claire et précise de la réglementation sur les briquets et nous voulons s'assurer qu'ils demeurent visibles des clients. Nous sommes en attente d'une réponse de la part du ministère de la Santé.

## En route vers les consultations pré-budgétaires

En mars, le gouvernement devrait déposer un nouveau *Budget du Québec*. L'AMDEQ s'assurera de faire les représentations pertinentes afin que les priorités des dépanneurs soient prises en compte. Nous participerons d'ailleurs aux consultations pré-budgétaires qui devraient s'amorcer en janvier 2023.



3075, boul. Wilfrid-Hamel bureau 229, Québec, Québec G1P 4C6, Canada